Image not found or type unknown

demande en revision de pension - danger ?

Par **VIQUE63**, le **17/01/2010** à **10:07**

divorce depuis 12 ans- pension alimentaire fixée minimum compte tenu du fait que le pere etait en liquidation judiciaire- depuis 12 ans, il est artiste et ne gagne pas sa vie. Entretenu par ses parents aisés qui doivent aussi se substituer pour regler la pension à sa place, il demeure insolvable.il me parait dangeureux de demander une revision de pension car j ai peur qu'il puisse la faire annuler, peut etre pourrais je demander une aide de ses parents??

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés